

Irlande

Il existe entre le Canada et l'Irlande une tradition de relations chaleureuses et une affinité tenant au fait que près de 10 p. cent de la population canadienne est d'ascendance irlandaise. Bien que le nombre annuel de nouveaux immigrants se soit maintenu au même niveau depuis quelques années (1 500 environ), les liens sentimentaux issus du passé demeurent étroits. Ceux-ci sont aujourd'hui renforcés par la décision qu'a prise récemment le gouvernement d'accroître les échanges dans le domaine culturel (théâtre en particulier) et le domaine pédagogique et par la nomination, en 1976, d'un nouvel ambassadeur en Irlande, M. A. E. Ritchie. Aux programmes de présentation de livres, dont la remise de livres français au *college* Trinity de Dublin où existe un programme d'études canadiennes, se sont ajoutées, en 1976, des mesures destinées à accroître le nombre et la diversité des activités canadiennes présentées en Irlande dans les domaines des arts plastiques et des arts de la scène, ainsi qu'à donner plus d'envergure aux reportages consacrés par la presse écrite et parlée aux événements susceptibles d'intéresser les Irlandais.

Quoique récents (1966), les investissements canadiens en Irlande, particulièrement en ce qui a trait aux télécommunications et à l'exploitation minière (plomb et zinc), n'ont cessé de prendre de l'ampleur, et l'on s'attend que cette tendance se poursuive. Afin d'encourager les investissements étrangers, M. M. Killeen, directeur général de l'Agence irlandaise de développement industriel, s'est rendu au Canada pour y rencontrer des investisseurs éventuels.

Parmi les marchés sur lesquels le Canada écoule ses produits, l'Irlande est, depuis quelques années, l'un de ceux qui a le plus grandi, au sein de la Communauté européenne. Après le déclin enregistré en 1975, les exportations canadiennes ont remonté la pente pour atteindre à nouveau le niveau record de 1974.

Bien que l'Irlande ne soit pas membre de l'OTAN, ses forces et celles du Canada sont unies par des liens étroits, du fait qu'elles

ont travaillé, côte à côte, au maintien de la paix, à Chypre et en d'autres lieux.

Pays nordiques

La nature des relations qu'entretiennent le Canada et les pays scandinaves s'explique par la similitude de leur climat, leur communauté de vues et le patrimoine européen qu'ils partagent. Au cours des ans, les Canadiens ont découvert qu'ils possédaient avec les peuples nordiques des intérêts communs sur les plans politique, économique, social et environnemental, comme le montre le nombre toujours plus grand de visiteurs tant officiels que privés circulant entre le Canada et la Scandinavie. Les Canadiens s'intéressent aux innovations et expériences scandinaves en matière de développement social, et il arrive souvent dans ce domaine, que l'on envisage l'application de modèles nordiques en milieu canadien. En 1976, M. Hugh Faulkner, alors secrétaire d'État, s'est rendu au Danemark (et au Groenland) ainsi qu'en Norvège pour y comparer les programmes gouvernementaux canadiens et nordiques à l'intention des populations autochtones.

Le fait que tous les pays scandinaves n'aient pas emprunté la même voie politique — le Danemark, l'Islande et la Norvège étant membres de l'OTAN et la Suède et la Finlande demeurant dans la neutralité — n'empêche pas le Canada de coopérer étroitement avec eux en tant que groupe aux niveaux tant régional qu'international, dans diverses sphères. Leur collaboration est particulièrement digne de mention dans les domaines des opérations de maintien de la paix, du droit de la mer, de la protection de l'environnement et de l'administration des ressources de l'Arctique.

Bien que les échanges commerciaux entre le Canada et les pays nordiques demeurent modestes, on assiste actuellement à des efforts concertés en vue de leur donner plus d'ampleur en appliquant diverses formes de coopération industrielle.

L'immigration en provenance de la Scandinavie est peu importante; cependant, les immigrants qui en sont originaires sont haute-